

Sources et Rivières du Limousin

A.G. du 6 Mars 2009.

Rapport moral du Président :

Démocratie

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre cette assemblée générale 2009 de SRL qui clôt un exercice de façon positive dans tous nos domaines d'intervention (juridique, financier, médiatique...). Néanmoins, au-delà d'un tel bilan, il faudra se demander si SRL ne risque pas d'être victime de son propre succès du fait de sa masse critique qui ne lui permettra pas de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées. Ceci est d'autant plus important que nous vivons une époque historique de remise en cause d'un modèle de développement obsolète et qu'il nous faudra beaucoup de conviction pour convaincre de la nécessité du changement. Notre insertion dans le Groupe d'Expertise Pluraliste (GEP) au sujet des friches nucléaires en Limousin en est une bonne illustration.

1 – Un bilan élogieux

L'année 2008 s'est achevée pour SRL avec un bilan plutôt élogieux pour les actions menées par nos trois cellules de travail (voir le compte rendu d'activité complet de Antoine Gatet). La cellule communication s'est distinguée par la publication de plusieurs guides et fiches milieux mais également par sa participation au documentaire 'Uranium : le scandale de la France contaminée » programmé dans le cadre de l'émission « Pièces à conviction ». La cellule milieux a poursuivi son travail sur la raréfaction de la truite en Limousin présenté lors de l'AG de l'année dernière. SRL prépare une position pour communiquer sur les résultats obtenus qui démontrent un sérieux problème dans notre région. La cellule juridique enfin peut faire l'étalage de victoires importantes : contentieux administratif (centrale hydro-électrique, étang) ; contentieux pénal (pollution rivière suite à une vidange d'étang). Des contentieux stratégiques restent à venir dans le champ de l'urbanisme, des porcheries, des aménagements, des décharges...à la demande de multiples acteurs désemparés par leur non maîtrise du droit. . SRL est véritablement indispensable et je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à un tel succès.

2 – Une complexité croissante

Le bilan précédent démontre l'efficacité actuelle de SRL mais risque de poser, à terme, le problème de notre organisation pour faire face à la montée des sollicitations qui nous sont faites. Cette question est d'autant plus importante que la crise actuelle montre bien que l'on est à un tournant historique pour savoir comment va-t-on pouvoir sortir de l'impasse actuelle de notre modèle de production et de consommation. Il s'agit de savoir comment résoudre des conflits nés du fait que chacun rejette la responsabilité sur l'autre attendant qu'il fasse d'abord des efforts pour en faire lui-même.

Notre association est ainsi au centre d'un difficile jeu d'acteurs avec lesquels il est de plus en plus compliqué d'aboutir à des compromis acceptables : des consommateurs qui sont pris entre le désir de défendre des valeurs mais également leur porte monnaie ; des politiciens qui sont plus imbus de pouvoir

personnel que du bien commun ; des scientifiques et techniciens qui sont souvent très éloignés des préoccupations environnementales...On pourrait multiplier les exemples, le constat est toujours le même : il ne sera pas facile de modifier les valeurs, les comportements de bon nombre d'acteurs dans le sens du respect de l'environnement.

3 – L'exemple du GEP.

SRL s'est heurtée à une telle complexité dans le cadre de sa participation au GEP. Rappelons que ce GEP installé en juin 2006 était chargé de faire des préconisations pour une prise en compte de l'environnement dans la gestion à long terme des sites miniers uranifères en Limousin. SRL a accepté de participer à ce travail dans le cadre du groupe juridique en considérant qu'il est la suite logique du constat de multiples défaillances dénoncées lors de notre procès contre COGEMA/AREVA et qu'il convenait de solutionner. Un premier bilan de notre participation au GEP s'impose.

• Des avancées significatives

Notre contentieux contre COGEMA a mis en évidence trois importantes lacunes dans la gestion des friches nucléaires en Limousin : un cloisonnement des responsabilités entre l'Etat, les collectivités, l'exploitant et les citoyens ; un rejet des savoirs des associations ainsi que des expertises indépendantes ; une approche strictement technique de la gestion des sites sans véritable intégration de la problématique environnementale. Tout cela a débouché sur une réhabilitation calamiteuse de ces sites ignorant une pollution de long terme très grave des milieux.

La création du GEP constituait en soi une avancée dans laquelle SRL s'est engagée tant elle était riche potentiellement d'évolution du dossier de réhabilitation. Il nous a fallu relativiser rapidement puisque, devant l'inertie du Préfet qui résistait à la demande de création de la CLIS (Commission Locale d'Information sur la Sécurité), SRL s'est retirée du GEP en signe de protestation, jusqu'à ce que la CLIS soit enfin instituée. En dépit de toutes ces difficultés, reconnaissons que le GEP a permis au moins quatre améliorations :

- dans la reconnaissance des savoirs locaux et de l'expertise associative pleinement intégrés dans la réflexion collective.
- dans l'élargissement d'une approche purement technique avec la prise en compte des données sociales et des spécificités locales.
- dans l'établissement d'un véritable dialogue entre acteurs aux positions radicalement opposées permettant d'éviter le dialogue de sourds.
- dans l'articulation plus harmonieuse entre expertise et concertation.

• Des limites inquiétantes

Au-delà de ces avancées significatives, il est nécessaire de relever un certain nombre de limites qui rendent l'issue des travaux du GEP très incertaine :

- Il est très difficile d'intégrer le travail du GEP dans une véritable négociation locale avec la participation de toutes les parties prenantes. On assiste ainsi à un décalage entre les experts d'un côté qui ont éventuellement des difficultés à prendre en compte les réalités sociales et environnementales locales, et la société civile de l'autre qui n'arrive pas à faire remonter ses préoccupations.

- On ne peut que déplorer le manque d'implication des élus locaux, dépassés en grande partie par la technicité des débats mais surtout peu

conscients des enjeux d'un tel dossier. En particulier, les conséquences à très long terme des pollutions radioactives ne rentrent pas dans la pensée politique de court terme.

- Il ne sera pas simple de faire évoluer la perception officielle du nucléaire qui bénéficie toujours d'un véritable statut d'exception. En dépit d'avancées significatives dans la mise en évidence des dangers de la radioactivité, on ne voit pas l'amorce d'un changement dans le traitement des problèmes posée par cette source d'énergie.

En conclusion, SRL poursuivra sa mission au sein du GEP en essayant, grâce à la diffusion et la vulgarisation des résultats, de faire évoluer les mentalités à l'égard de ce dossier majeur que constitue la réhabilitation des friches nucléaires. Ce dossier reste emblématique des difficultés à faire progresser la démocratie participative dans ce pays. Merci à tous ceux qui essaient d'y contribuer au sein de SRL.

La Boine le 7 Février 2009.

Le Président

J.J.GOUGUET